

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 23 août 2011, à 19 h 30 au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires, Brigitte Collin, Reine Cossette, Nicole Deschênes, Luce Deschênes Damian, France Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Gino Le Brasseur, Lucie Legault, Gaëtan Marcil, David Picher, Isabelle Poisson, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Amand, Paul St-Onge, ainsi que Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

ABSENCES NOTIFIÉES : madame Johanne de Villers et messieurs Richard Boucher, Gaëtan Labelle, Marc-André Lehoux, Hugues Ouellette et Ronald Tremblay.

SONT AUSSI ABSENTS : madame Josée Lacoste et messieurs Pierre Baril et Sylvain Lacasse.

Assistent également à cette séance : mesdames, Normande Lemieux, directrice générale, Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Luc Lapointe, directeur général adjoint, Alain Gauthier, secrétaire général.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-001-08-11 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 avril 2011.
4. Affaires en cours :
 - 4.1. Suivi à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. **Points de décision** :
Secrétariat général
 - 6.1. Demandes de révision d'une décision touchant un élève - dossiers du mois d'août / décision.
 - 6.2. Nomination d'un nouveau commissaire par le Conseil des commissaires.
7. **Points d'information** :
Direction générale
 - 7.1 Reddition de comptes sur l'exercice de la délégation de pouvoirs durant la période estivale (rapport verbal).
Secrétariat général
 - 7.2 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif du 21 juin 2011 (documents déposés dans le portail).
8. Affaires diverses.
9. Protecteur de l'élève / rapport.
10. Parole au public.
11. Rapport de la présidente

12. Parole aux membres du Conseil.
 - 12.1. Parole aux commissaires-parents.
13. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1. Suivi à la dernière séance

Néant.

5. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

6. POINTS DE DÉCISION

Secrétariat général

6.1. Demandes de révision d'une décision touchant un élève - dossiers du mois d'août / décision

Huis clos

C-002-08-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 19 h 31.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Retour à l'assemblée publique

C-003-08-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée redevienne publique.

Il est 21 h.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Luce Deschênes Damian, responsable du Comité de révision, fait lecture à voix haute du projet de résolution dans le premier dossier.

Considérant la demande de révision datée du 20 juin 2011 et reçue le 29 juin 2011, par laquelle les demandeurs contestent la décision de la direction de l'école de secteur de leur enfant de transférer celui-ci vers une autre école en raison d'un surplus d'élève;

Considérant que les demandeurs invoquent le délai trop court imposé dans la lettre de volontariat, ce qui les aurait empêchés de choisir volontairement une école;

Considérant que le Comité de révision s'est réuni le 17 août et qu'il a entendu la directrice de l'école ainsi que les demandeurs soit le père et la mère de l'enfant;

Considérant que la situation exposée au sujet des délais est identique pour tous les parents;

Considérant le rapport présenté au Conseil des commissaires par les membres du Comité de révision;

C-004-08-11 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de maintenir la décision rendue par la directrice de l'école concernant l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-001-08-10.

Votent pour : 16

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Luce Deschênes Damain fait lecture à voix haute du projet de résolution dans le second dossier.

Considérant la demande de révision datée du 6 juin 2011 et reçue le 7 juin 2011, par laquelle les demandeurs contestent la décision de la direction de l'école de leur enfant de la transférer en raison d'un surplus d'élève et cela, dans le contexte où la direction a choisi de ne pas appliquer l'article 7.3.1. de la Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2011-2012, lequel article permet de déroger à la Politique et de ne pas transférer un élève handicapé ou présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage;

Considérant que le Comité de révision s'est réuni le 17 août et qu'il a entendu la directrice et la psychologue de l'école ainsi que les demandeurs soit le père et la mère de l'enfant;

Considérant que le Comité de révision s'est réuni une seconde fois le 22 août pour étudier les extraits de rapports fournis par le demandeur à la demande des membres du dit Comité;

Considérant les informations transmises par les parents et le personnel de l'école;

Considérant la réussite scolaire de l'enfant dans ses deux écoles antérieures;

Considérant le rapport présenté au Conseil des commissaires par les membres du Comité de révision;

C-005-08-11 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de maintenir la décision rendue par la directrice de l'école concernant l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-02-08-11.

Votent pour : 10

Votent contre : 6

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Monsieur Paul St-Amand quitte à 21 h 30 après le vote.

6.2. Nomination d'un nouveau commissaire par le Conseil des commissaires

Conformément à l'article 192 de la *Loi sur les élections scolaires*, monsieur Alain Gauthier, secrétaire général, dépose la lettre de démission de madame Josée Lacoste, commissaire.

Madame Hélène Roberge présente la démarche et l'échéancier proposés pour nommer un nouveau commissaire.

Considérant la démission de madame Josée Lacoste, commissaire représentant la circonscription no 17, effective le 31 août 2011;

Considérant la *Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011* et le délai qu'elle impose pour assurer la nomination d'un nouveau commissaire par le Conseil;

Considérant le processus d'appel de candidatures suivi antérieurement, tel qu'approuvé par le Conseil des commissaires;

Considérant l'étude de ce dossier lors de la séance de travail du 23 août 2011;

C-006-08-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

D'approuver la démarche pour la nomination d'un nouveau commissaire telle que présentée.

De constituer un comité ad hoc mandaté pour procéder à l'analyse des candidatures reçues et de faire une recommandation au Comité de parents et au Conseil des commissaires.

Que ce comité soit constitué des personnes suivantes :

1. Madame Hélène Roberge, présidente,
2. Monsieur Alain Langlois, commissaire,
3. Monsieur Gaétan Marcil, commissaire,
4. un commissaire à l'éthique d'une autre commission scolaire,
5. un protecteur de l'élève d'une autre commission scolaire.

Monsieur Paul St-Onge demande le vote.

Votent pour : 11

Votent contre : 4

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

7. POINTS D'INFORMATION :

Direction générale

7.1 Reddition de comptes sur l'exercice de la délégation de pouvoirs durant la période estivale.

Madame Normande Lemieux, directrice générale, explique qu'il n'a pas été nécessaire d'exercer cette délégation au cours de la période estivale au regard des pouvoirs de Conseil.

Secrétariat général

7.2 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif du 21 juin 2011.

Le document a été déposé dans le portail.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / RAPPORT

Néant.

10. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Hélène Roberge fait part des rencontres à venir dans la cadre des activités de la FCSQ.

12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

- Madame Lucie Legault s'enquiert des développements dans le dossier concernant le déplacement d'élèves à l'Envol.

Monsieur Joseph Atalla, directeur général adjoint, présente un état de situation.

- Monsieur Alain Langlois s'enquiert de l'état du dossier des frais chargés aux parents en référence à des articles parus dans certains journaux.

Madame Normande Lemieux présente un état de situation.

12.1 Parole aux commissaires-parents

- Madame Carole Vigneault, représentante du Comité de parents, explique que le Comité de parents tiendra une assemblée extraordinaire le 22 septembre 2011 aux fins de la nomination d'un nouveau commissaire.

13. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C-007-08-11 À 21 h 18, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'ajourner la séance au 30 août 2011 à 19 h.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidente

Secrétaire général

AG/df